

Publié le 27 septembre 2013

Le marché de Rungis dans la dynamique « circulaire »

Plus grand marché de produits frais au monde, le Min de Rungis veut aujourd'hui montrer l'exemple en matière de recyclage et de développement durable. Certains produits sont récupérés par une association solidaire, d'autres sont transformés en compost et biogaz, ou encore brûlés pour générer de l'énergie.



La démarche n'est pas anodine, avec 2,4 millions de tonnes de marchandises qui transitent chaque année par le marché international. La politique en faveur du recyclage menée par [Semmaris](#), Sem gestionnaire du Min de Rungis, est entrée dans une dynamique d'économie circulaire. Si les initiatives se veulent innovantes et s'inscrivent dans le droit chemin du Grenelle Environnement, elles sont également pragmatiques. « Les entreprises ne s'impliquent pas dans le développement durable uniquement de manière philanthropique, mais répondent aussi à un besoin croissant des consommateurs de connaître l'histoire des produits qu'ils achètent et consomment », explique Stéphane Layani, président du marché international.

Dans une stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire, les produits frais non vendus, ou non commercialisables dans le circuit traditionnel, sont valorisés depuis 2010 de manière originale. Un contrat a été signé avec l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (ANDES), l'un des principaux réseaux d'aide alimentaire français, qui les récupèrent. Près de 1 000 tonnes sont redistribuées chaque année et bénéficient aux foyers les plus modestes.

Rungis Green Business

Tous les déchets issus des flux de marchandises sont désormais dans le collimateur de la Semmaris. « 100 % des déchets sont aujourd'hui recyclés », affirment Stéphane Layani. La Saur, chargée de la collecte sur les 240 hectares du Min, trie ainsi plus de 60 000 tonnes d'ordures par an, via sa filiale Coved. Les déchets organiques sont transformés en compost et biogaz, les plastiques sont revendus à des industriels, et le reste alimente une usine d'incinération pour générer de l'énergie qui chauffe des bâtiments du Min et d'Orly. Cette dernière solution sera bientôt optimisée. Une convention de partenariat a en effet été signée en février 2013 entre Le SICUCV (Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy-Vitry), le SIEVD (Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets de la région de Rungis) et la Semmaris pour mutualiser les différents réseaux de chaleur. D'ici à fin 2014, l'énergie non utilisée lors de l'incinération des déchets sera récupérée par le biais d'une interconnexion entre les installations respectives.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans le programme Rungis Green Business mis en place par la Semmaris depuis l'arrivée de Stéphane Layani à la tête du Min en 2012. Parmi les premiers objectifs : favoriser les livraisons écologiquement responsables. Les Entretiens de Rungis 2013, le 30 septembre, portent d'ailleurs sur la logistique du dernier kilomètre.